

MOBILITÉ



Dans un contexte de vieillissement de la population des quartiers prioritaires, la mobilité, essentielle à la qualité de vie des seniors, est un enjeu fort qui nécessite d'anticiper et de déployer une dynamique partenariale prospective.

Selon une étude de la Fondation Petits frères des pauvres

[Baromètre solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2021](#)

5%

des 85 ans et + ont besoin d'une aide pour sortir en dehors de leur logement

15%

des 85 ans et + ne sortent jamais de chez eux

41%

des 85 ans et + n'ont pas de véhicule ou ne l'utilisent jamais

A pied

Les seniors sont vulnérables ; les 65 ans et plus représentent 48% des piétons tués

Proches aidants

Le rôle des aidantes est central dans la mobilité des seniors (environnement extérieur peu praticable). 93% des aidantes interviennent pour aider à la mobilité, en complémentarité des services dédiés



Permettre le déplacement en marchant ou en transports en commun, pour prévenir la perte d'autonomie, accéder aux services et aux droits, maintenir du lien social.

ENJEUX

- Aménagement urbain favorable au vieillissement
- Adaptation des modes de transports



Anticiper et accompagner la mobilité résidentielle pour améliorer la qualité de vie, et vieillir chez soi dans des conditions adaptées et sécurisées

ENJEUX

- Accompagnement et levée des freins à la mobilité
- Repérage des territoires favorables au vieillissement
- Les habitats inclusifs

[Repérage et prospection](#)

[Mobilité résidentielle](#)

[Aménagement urbain](#)

[Habitat inclusif](#)

Anticiper l'évolution des logements et les mobilités résidentielles

En 2023 Villes et Territoires a réalisé un diagnostic de territoire pour identifier les effets du vieillissement de la population dans les quartiers populaires.

Les seniors sont très peu visibles dans l'espace public. Pourtant le maintien d'une activité et plus globalement d'une vie sociale est une composante du bien-vieillir. Le vieillissement de la population s'accompagne d'une évolution des usages et des pratiques ; usage du logement, pratiques de mobilité, appropriation de l'espace public, etc. L'adaptation de l'environnement dans lequel évoluent les seniors (logement, espace public, transports, etc.) est un déterminant clé de leur confort et de leur sécurité.

Développer une politique locale d'inclusion des seniors nécessite le développement d'une connaissance fine et partagée des besoins de ces publics. Parmi ces champs à investiguer, celui de l'habitat et de l'environnement urbain sont fondamentaux : habitat en faveur de la mixité générationnelle et inclusif, accès aux services et aux commerces, adaptation des logements, espaces publics favorables au vieillissement, mobilité résidentielle.

Enjeux

- Analyser et anticiper le vieillissement de la population pour pouvoir proposer des logements adaptés et pour assurer la fluidité des parcours résidentiels
- Repérer les logements défavorables au vieillissement pour les adapter à la perte d'autonomie
- Identifier les secteurs favorables au vieillissement
- Accompagner les mobilités résidentielles (vers des logements adaptés, ou des formes de logement inclusifs et innovants)
- Aménager l'espace public pour en assurer la marchabilité et l'usage adapté à la perte d'autonomie

> Repérage et prospection

Liens avec les actions territoriales

Santé : prévention de la perte d'autonomie, promotion du bien-être

Social : maintenir les plus âgés dans la vie de la cité, préserver le lien social

Habitat : adaptation des logements, mobilité résidentielle,

Cadre de vie : aménagement urbain , marchabilité du quartier, adaptation des transports

Les partenaires et les ressources territoriales

Agences d'urbanisme (leurs indicateurs et leurs approches prospectives permettent d'anticiper les mutations liées au vieillissement de la population).

Bailleurs sociaux

- PLH
- Ville Amie des Aînés
- ANRU
- ANAH
- USH
- bailleurs sociaux
- CEREMA

Ces ressources nécessitent de travailler de manière transversale de manière à s'assurer que les personnes âgées issues des QPV ont été prises en compte dans les politiques de droit commun déployées par ces acteurs ressources et partenaires.

Paroles de pro/d'habitants

Je ne sors pas beaucoup de chez moi parce que c'est dangereux la rue, les petits trottoirs j'ai peur de ne pas les voir et de tomber. Et puis vous avez vu ces montées et ces descentes ? C'est trop dur, je n'ai plus l'âge de monter de telles côtes. L'arrêt de bus est trop loin de chez moi, donc je ne sors jamais plus loin que ma rue et jusqu'à la boulangerie parce qu'elle est juste à côté de mon immeuble.

Des solutions pour agir

Cartographie des territoires favorable au vieillissement - L'exemple de la métropole de Lyon

Dans le cadre de son Projet Métropolitain des Solidarités, de son plan Local d'Urbanisme et de l'habitat et de son Plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD), la Métropole de Lyon a élaboré une charte en faveur de l'adaptation des logements. Une agence d'urbanisme a été missionnée pour réaliser un outil web-cartographique permettant d'identifier des territoires «favorables» à l'implantation d'une offre de logements adaptée au vieillissement et au handicap.

[En découvrir +](#)

Une charte de coopération pour « des quartiers inclusifs - L'exemple de la Seine Saint-Denis

La Seine Saint-Denis est confrontée à cette réalité que l'on retrouve dans une majorité de territoires :

- Vieillesse de la population
- Augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes
- Souhait majeur de pouvoir vieillir à domicile
- Des programmes ANRU dans lesquels la problématique du vieillissement, qui touche aussi les QPV est rarement abordée explicitement.

Pour répondre à aux enjeux liés à la transition démographique, la Seine Saint-Denis et ses partenaires ont élaboré une charte de coopération « pour des quartiers inclusifs en Seine-Saint-Denis » (2021-2023), dont l'objectif central est de créer « une troisième voie entre un hébergement collectif parfois déshumanisant, et une vie seule au domicile parfois vectrice d'isolement ». Cette charte est signée par de nombreux partenaires : Conseil départemental, ANRU, USH, ARS, Caisse des Dépôts, Assurance Retraite, CNSA, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

Dans le cadre de ce partenariat, un référentiel « Seine Saint-Denis favorable au vieillissement et au handicap ». En étroite collaboration avec les Etablissements Publics Territoriaux et les communes de Seine-Saint-Denis, douze QPV ont été sélectionnés et bénéficieront d'une AMO, avec l'objectif de mettre en œuvre certaines recommandations du référentiel.

[En découvrir +](#)

